



United Cities and Local Governments Cités et Gouvernements Locaux Unis Ciudades y Gobiernos Locales Unidos Agenda 21 for culture Agenda 21 de la culture Agenda 21 de la cultura

5^{ème} réunion de la Commission de culture Ville de Mexico, 17 novembre 2010

Rapport

22 décembre 2010

RÉSUMÉ

La Commission de culture a tenu sa 5^e réunion le 17 novembre 2010 dans la ville de Mexico dans le cadre du 3^e Congrès mondial de CGLU.

La Commission a évalué positivement le respect du programme 2008 - 2010 et a approuvé le programme 2011 - 2013.

La Commission a promu la rédaction du document de Position politique de CGLU « La Culture : quatrième pilier du développement durable », approuvé par le Bureau exécutif de CGLU le 17 novembre 2010.

Le Fond sur la gouvernance locale de la culture (CGLU-AECID-Barcelone), qui promeut la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture, est très important pour la Commission. Le Fond devrait parvenir à plus de villes et de gouvernements locaux en 2011.

La Commission se réjouit que la culture soit présente dans les documents stratégiques de CGLU pour les prochaines années.

1. Antécédents

La Commission de culture de CGLU est un point de rencontre unique et avec valeur ajoutée. Il n'existe aucune autre instance qui rassemble les villes, les gouvernements locaux et les réseaux qui développent la relation entre politiques culturelles locales et développement durable.

L'**Agenda 21 de la culture** est le premier document mondial qui établit une action menée par des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. 409 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier étaient liées à l'Agenda 21 de la culture au 1er septembre 2010.

Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence en octobre 2004 (Bureau exécutif de Sao Paulo), a constitué son Groupe de travail sur la culture en juin 2005 (Conseil mondial de Beijing) qui a été suivi de la Commission culture en octobre 2007 (Congrès mondial de Jeju), pour relever l'importance de la culture au sein de l'organisation mondiale.

La Commission de Culture de CGLU a été créée pour :

- Analyser le contexte et transmettre les messages des villes portant sur des questions culturelles mondiales. Groupe de pression, défense des intérêts et développement de politiques.
- Échanger des expériences des villes et qu'elles puissent mieux se connaître entre elles. Travail en réseau et développement de projets.

La Commission culture a tenu sa 5^e réunion le 17 novembre 2010 dans la ville de Mexico dans le cadre du 3^e Congrès mondial de CGLU. Les sujets abordés sont développés dans les deux sections suivantes.

2. Le programme 2008-2010 - Évaluation

Le **programme** avait une mission principale, 5 objectifs et 31 actions.

- Mission. Promouvoir le rôle de la culture comme dimension centrale des politiques locales, en plaidant pour la relation étroite entre culture et développement durable, et les processus de dialogue interculturel, par la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture.
- Objectifs. (1) Gouvernance. (2) Développement de projets. (3) Développement de politiques.
 (4) Développement d'alliances et de partenariats. (5) Ressources.

On a rédigé une analyse détaillée du déroulement du programme 2008 - 2010 et de chacune de ses 31 actions en suivant la liste des critères d'examen recommandés par CGLU pour l'évaluation des commissions. Le document « Commission Culture de CGLU 2008 - 2010. Rapport final » est disponible sur notre site web, <u>ici</u>. À Mexico, le coordinateur de la Commission a présenté le résumé suivant :

I. Progrès

- a. *Mise en œuvre du plan de Travail.* La Commission sur la Culture a atteint presque tous les objectifs du programme 2008 2010.
- b. Impact: Contributions politiques et outils techniques. Le Secrétariat du Commission a coordonné l'application du programme avec le Secrétariat mondial. (i) On vient de lancer une déclaration politique (« culture comme quatrième pilier »), dans la ligne des priorités de l'organisation mondiale. (ii) Le Secrétariat de la Commission culture offre des conseils détaillés à toutes les villes qui souhaitent appliquer localement l'Agenda 21 de la culture. (iii) L'Agenda 21 de la culture à proprement parler (2004) et les 2 documents complémentaires (2006) sont des « outils » pour le développement culturel local.
- c. Activités réalisées sur le terrain. On a organisé un schéma de « peer-review ». On a publié quatre rapports. On a organisé quatre séminaires. On a lancé un Fond sur la gouvernance locale de la culture (CGLU-AECID-Barcelone), qui promeut la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture; 11 projets ont été retenus. Il existe des partenariats avec l'UNESCO, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et des réseaux internationaux sur la culture et le développement.

II. Structure

- a. *Membres.* Les élus locaux des villes qui font partie de la Commission ont une participation très active.
- b. Représentation régionale. La Commission a des membres dans presque toutes les sections régionales de CGLU, bien qu'il faille un meilleur équilibre, on le cherchera avec les secrétariats de section.
- c. Coordination avec les autres Commissions et les Sections Régionales. Le Secrétariat de la Commission a coordonné l'application du programme 2008 - 2010 avec les Commissions et les sections régionales.

III. Fonctionnement: communication et lobbying

- a. *Communication et diffusion.* Un nouveau site web a été lancé, il est régulièrement mis à jour. On a envoyé 25 circulaires et 11 bulletins. 8 nouvelles traductions de l'Agenda 21 de la culture.
- b. Lobbying et défense des intérêts. La Commission de culture de CGLU est un point de rencontre unique : il n'existe aucune autre structure à un niveau global qui réunisse les villes, les

organisations et les réseaux dont le but soit de favoriser la relation entre les politiques culturelles locales et le développement durable. Ceci contribue grandement à la visibilité de CGLU.

Les membres de la Commission ont discuté le contenu du rapport final 2008 - 2010 et ont signalé les sujets suivants :

- Le Fond sur la gouvernance locale de la culture (CGLU-AECID-Barcelone), qui promeut la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture, est très important pour la Commission. L'Appel à projets 2010, restreint aux membres de CGLU d'Afrique, d'Amérique Latine et de la Méditerranée, a obtenu un grand succès et a soutenu 11 projets. Le Fond devrait parvenir à plus de villes et de gouvernements locaux en 2011.
- Le travail de la Commission renforce la démocratie interne au sein de CGLU, avec la participation de villes de tous les continents en pied d'égalité, et aide CGLU à être mieux connue grâce à des produits très clairs et spécifiques.

3. Le programme 2011-2013

La présidence a présenté le projet de programme 2011 - 2013, qui contient 1 objectif, 5 priorités et 26 actions.

Objectif

Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable, à travers la diffusion internationale et l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture.

Priorités

- Priorité 1. Développement de politiques. CGLU et sa Commission Culture sont reconnus sur le plan local, national et international, pour leur leadership dans des processus qui associent la culture au développement durable. Les processus de recherche collaborative et avec rigueur sont le moteur de ces activités.
- Priorité 2. Développement de projets. CGLU et sa Commission Culture développent des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de culture et de développement durable.
- Priorité 3. Alliances et associations. Le networking et les campagnes de promotion (advocacy) permettent aux villes d'avoir une présence active au sein de l'agenda international sur la culture et le développement durable.
- Priorité 4. Financement et autres ressources. La Commission Culture, en étroite coopération avec le Secrétariat Mondial, obtient des fonds pour appuyer l'implantation de projets spécifiques et garantir la continuité à long terme des activités.
- Priorité 5. Améliorer la gouvernance. Une commission très dynamique, formée de membres actifs, avec un partage des responsabilités. Une commission qui partage les priorités de CGLU.

Les membres de la Commission ont réalisé quelques observations à propos du projet de programme et ils ont accordé les sujets suivants :

- Le travail de la Commission Culture est important pour CGLU. Cette dernière, comme organisation, devrait donner plus d'importance et de visibilité à cette plateforme unique.
- La Commission se félicite du progrès réalisé, mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour renforcer le dialogue avec l'UNESCO.
- Le développement de partenariats avec l'Union européenne et le Conseil de l'Europe devraient être priorisés.
- Il faudrait organiser des séminaires de formation et de construction de capacités : ils aident à diffuser l'Agenda 21 de la culture et il permet aux villes d'échanger leurs expériences et de mieux se connaître entre elles.
- Le partenariat avec l'AECID (Agence espagnole de Coopération internationale pour le Développement) est fondamental et doit être poursuivi. D'autres villes et agences pourraient être invitées à participer au Fond.
- Les villes de Toulouse, Aubagne et Beyrouth ont exprimé leur souhait d'accueillir une réunion de la Commission en 2011 ou 2012. Le Cultural Development Network (Victoria, Australie) travaille pour

assurer une présence de la Commission au sommet de l'IFACCA en octobre 2011 et souhaite organiser une réunion régionale « culture » de CGLU Asie-Pacifique qui coïncide avec le sommet.

- Le travail sur les indicateurs culturels doit être priorisé, notamment pour ce qui est de la préparation d'un nouvel Agenda 21 de la culture pour 2014.
- Le document de Position politique de CGLU « La Culture : quatrième pilier du développement durable » doit être largement diffusé. Ce document représente un événement marquant dans la conception du développement durable et l'élaboration des politiques culturelles locales.
- La culture doit être mentionnée dans les documents de conclusions du Congrès de Mexico.
- La culture doit être l'une des priorités stratégiques de CGLU pour la période 2011 2013.

Le programme 2011-2013 de la Commission de culture est en annexe 1.

L'agenda de la réunion est reproduit en annexe 2.

La liste de participants se trouve en annexe 3.

Le document de Position Politique de CGLU « <u>La Culture : Quatrième Pilier du Développement</u> Durable » est disponible sur notre site web.

Les <u>photographies de la réunion</u>, et quelques images du Congrès, sont disponibles sur la galerie d'images de notre site web.

Vous pouvez consulter les documents <u>Recommandations</u> et <u>La ville de 2030 – Notre Manifeste</u> sur le site web de CGLU.

Contact

Commission de culture de CGLU a.a Jordi Pascual Institut de Cultura, Ajuntament de Barcelona Palau de la Virreina, la Rambla 99 E-08002 Barcelone Catalogne - Espagne

agenda21cultura@bcn.cat Tel. (+34) 933 161 009 Fax (+34) 933 161 020

www.agenda21culture.net

Annexe 1.

Programme 2011-2013 de la Commission de culture. Approuvé à Mexico le 17 novembre 2010.

Objectif

Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable, à travers la diffusion internationale et l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture.

Priorité 1.

Développement de politiques

CGLU et sa Commission Culture sont reconnus sur le plan local, national et international, pour leur leadership dans des processus qui associent la culture au développement durable. Les processus de recherche collaborative et avec riqueur sont le moteur de ces activités.

- 1.1. Obtenir une large diffusion de la Déclaration (ou Orientation Politique) de Mexico (novembre 2010) sur la culture comme quatrième pilier du développement durable.
- 1.2. Lancer une campagne permettant à CGLU d'être présent au Sommet Mondial sur le Développement Durable (2012) en insistant pour que la culture devienne le quatrième pilier du développement durable. Participer à des projets internationaux visant cet objectif.
- 1.3. Poursuivre le travail de recherche et de développement, avec de nouveaux rapports sur les questions relatives à l'Agenda 21 de la culture. Ces rapports devront être étroitement associés au développement de politiques urbaines en faveur de la culture. Thèmes possibles :
 - "La culture et le développement durable "
 - "La culture et la coopération au développement"
 - "La culture et la gouvernance locale"
 - "Industries créatives et développement local"
 - "Glossaire de concepts sur la culture et le développement"
- 1.4. Travailler en collaboration avec le Secrétariat Mondial pour que tout rapport élaboré par la Commission soit présenté aux organes statutaires (Bureau Exécutif ou Conseil Mondial) de CGLU et se convertisse de cette manière en "document d'orientation " officiel de CGLU.
- 1.5. Mettre en œuvre le processus d'approbation d'un nouvel Agenda 21 de la culture en 2014 (autrement dit, 10 ans après l'approbation de l'Agenda 21 de la culture en 2004). Les travaux pourraient commencer en 2011 afin d'identifier les tensions conceptuelles, clarifier le langage et rédiger un programme avec des objectifs et des cibles (qualitatifs et quantitatifs). Le processus garantirait à la fois la participation de professionnels (villes et gouvernements locaux) et d'académiciens, et aussi celle de tous les continents. Identifier une ville pour l'éventuel sommet de 2014.

Priorité 2

Développement de projets

CGLU et sa Commission Culture développent des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de culture et de développement durable.

- 2.1. Consolider un fonds pour le développement culturel, qui soit spécialement consacré à la gouvernance de la culture et à l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture. La première édition de ce Fonds a été lancée en 2010 par la Municipalité de Barcelone et l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement). S'assurer que le Fonds dispose de plusieurs donneurs. Augmenter le budget. Simplifier les procédures. Inviter le Secrétariat Mondial de CGLU à se convertir en administrateur du Fonds.
- 2.2. Étudier la création d'un système d'évaluation par les pairs (peer-review) du développement culturel. Le système serait destiné aux représentants politiques et aux hauts fonctionnaires des villes et gouvernements locaux.
- 2.3. Maintenir la communication à travers le site web http://www.agenda21culture.net et son image corporative. Faire en sorte que le site web soit disponible en 20 langues en 2012. Télécharger 100 ressources par an. Élaborer un minimum de 8 circulaires et 8 bulletins par an. Améliorer la visibilité de la « marque Agenda 21 de la culture ». Présence sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.
- 2.4. Rédiger au moins 6 articles par an sur les politiques culturelles de villes et gouvernements locaux particulièrement significatives.
- 2.5. Étudier la célébration de séminaires présentiels et virtuels dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités pour la culture et le développement, en collaboration avec des agences de financement nationales et internationales.

Priorité 3

Alliances et associations

Le networking et les campagnes de promotion (advocacy) permettent aux villes d'avoir une présence active au sein de l'agenda international sur la culture et le développement durable.

- 3.1. Consolider la relation stratégique avec l'UNESCO, en particulier concernant les questions suivantes : Convention de 2005 sur la Diversité des Expressions Culturelles, les Politiques Culturelles et le Dialogue Interculturel, et le Réseau des Villes Créatives. CGLU étudiera aussi la possibilité de présenter l'Agenda 21 de la culture lors de la Conférence Générale de l'UNESCO en 2011.
- 3.2. Consolider la relation stratégique avec l'Union Européenne, en particulier à l'égard de l'implantation de l'Agenda Européen de la Culture.
- 3.3. Consolider la relation stratégique avec le Conseil de l'Europe, en particulier concernant le programme des Villes Interculturelles et la plateforme CultureWatchEurope.
- 3.4. Rechercher des contacts et développer une relation avec d'autres agences et programmes de l'ONU, comme UN-Habitat, PNUD et UN- Développement Durable.
- 3.5. Maintenir la relation, et étudier la réalisation de projets spécifiques, avec les réseaux de villes qui sont actives dans le domaine du développement de politiques culturelles, tels que les réseaux Eurocités et Mercociudades, ainsi qu'avec l'OVPM (Organisation des Villes du Patrimoine Mondial) et l'ICLEI (les Gouvernements Locaux pour la Durabilité).
- 3.6. Poursuivre la relation avec l'IFACCA (Fédération Internationale de Conseils des Arts et Agences Culturelles). Étudier la réalisation de projets spécifiques.
- 3.7. Maintenir le contact avec des organisations de la société civile, réseaux et ONG qui travaillent à la coopération culturelle internationale. Étudier la réalisation de projets spécifiques.

Priorité 4

Financement et autres ressources

La Commission Culture, en étroite coopération avec le Secrétariat Mondial, obtient des fonds pour appuyer l'implantation de projets spécifiques et garantir la continuité à long terme des activités.

- 4.1. La ville de Barcelone garantit les ressources du Secrétariat de la Commission et fournit les moyens nécessaires à la réalisation de ce programme de travail 2011-2013.
- 4.2. Présenter le programme culturel de CGLU aux agences et aux donneurs nationaux et internationaux. Consolider l'accord avec l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement) relatif au fonds pour le développement culturel.
- 4.3. Présenter le programme culturel de CGLU aux organismes et fondations privés afin d'établir des accords de parrainage.

Priorité 5

Améliorer la gouvernance

Une commission très dynamique, formée de membres actifs, avec un partage des responsabilités. Une commission qui partage les priorités de CGLU.

- 5.1. Garantir une coopération étroite avec le Secrétariat Mondial de CGLU dans toutes les questions stratégiques.
- 5.2. Obtenir plus de membres de la Commission, en particulier en Afrique et en Asie-Pacifique.
- 5.3. Accorder des responsabilités concrètes sur des thèmes spécifiques, en particulier entre la Présidence et les Vice-présidences.
- 5.4. Maintenir la coopération avec les commissions de CGLU qui ont dans leurs programmes des thèmes communs aux nôtres, comme celles des Objectifs du Millénaire pour le Développement, Coopération au Développement, Diplomatie des Villes, Inclusion Sociale ou Alliance de Civilisations.
- 5.5. Maintenir la coopération avec les sections de CGLU (régionales et Metropolis). Analyser la viabilité de projets communs avec les sections, en particulier dans le cadre de l'organisation de séminaires de formation et de programmes de renforcement de capacités.
- 5.6. Étudier la création d'un comité de conseil externe formé d'experts, ainsi que la création de l'étiquette "Expert en Agenda 21 de la culture" afin d'épauler les villes qui souhaitent implanter l'Agenda 21 de la culture au niveau local.

Annexe 2.

Agenda de la réunion

Langues

La réunion sera en anglais, français et espagnol. Si elle est nécessaire, une traduction consécutive sera faite.

Lieu

Sala de descanso, Palacio de la Mineria

(Ce palais est le siège principal du Sommet Mondial de CGLU.)

Projet de programme

17 novembre 2010

10.05 – Ouverture officielle de la réunion.

10.10 - Rapport sur les activités 2008-2010

10.15 – Programme provisoire pour 2011-2013

- Développement de politiques
- Le document de Position Politique de la Culture comme Quatrième Pilier du Développement Durable
- Fonds de l'Agenda 21 de la culture (en coopération avec AECID). Appels 2010 et 2011.
- Communication et site web
- Alliances et associations : Unesco et d'autres agences et programmes de NU.
- Projets nouveaux
- Financement et ressources
- Gouvernance de la Commission
- Réunions en 2011, 2012 et 2013
- 11.25 Conclusions
- 11.30 Photographies et fin de la réunion

Annexe 3. Participants à la réunion

City, local government or organisation Cité, gouvernement local ou organisation Ciudad, gobierno local u organización	Name Prénom Nombre	Surname Nom Apellidos	Title Fonction Cargo
Aubagne (Fr)	Slimane	Toudert	Cabinet du Maire, Ville d'Aubagne - Mayor's Office
Aubagne, agglomération (Fr) Barcelona, Ajuntament de (Es)	Robert Jordi	Abad Martí	Councillor for culture - Ajuntament de Barcelona, and Presindet of the Committee
Barcelona, Ajuntament de (Es)	Jordi	Pascual	Coordinator, UCLG's Committee on culture
Beirut (Lb) Beirut (Lb) Buenos Aires (Ar)	Elie Boushra Nerio	Hasbani Itani Pace	Deputy Mayor Deputy Mayor Coordinador General de Relaciones Internacionales y Protocolo, representante de la vicepresidencia de la Comisión
Cochabamba (Bo) Educating cities (Int) Educating cities (Int) El Mina (Lb) Jbail Byblos (Lb) México DF (Mx)	Saul Pilar Marina Mohamad Najwa Liliana	Cruz Pardo Figueras Canals Issa Bassil López Borbón	de cultura de CGLU FAM Director Deputy Director Maire Conseillere municipale Directora de Planeación, Secretaría de Cultura de la Ciudad de México
México DF (Mx)	Rafael	Mesa	Secretaría de Cultura de la Ciudad de México
México DF (Mx)	Eduardo	Nivón	Profesor, Universidad Autónoma Metropolitana de México
Montréal, Ville de (Ca)	Robert	Pilon	Directeur des Affaires Institutionnelles
Quilmes (Ar)	Gonzalo Tomás	Pérez	Director de Relaciones Internacionales
Tripoli (Lb)	Nader	Ghazal	Mayor
UCLG World Secretariat	Natalène	Poisson	Policy Officer
Zouk Mikael (Lb) Zouk Mikael (Lb)	Michel Maroun	Aziz Massaad	Maire Adjoint Maire Adjoint

Excusés

Aide aux Musiques Innovatrices - AMI (Fr) Ferdinand	Richard	Directeur de l'AMI
Arquetopía (Mx)	Francisco José	Guevara	Director ejecutivo
Aubagne (Fr)	Magali	Giovannangeli	Première Adjointe au Maire, Ville d'Aubagne - First Deputy Mayor
Barcelona, Diputació de (Es)	Eduard	Miralles Ventimilla	Assessor Relacions Culturals
Brazzaville (Cg)	Evariste	Miakakarila	Directeur des relations extérieures et de la coopération, Mairie de Brazzaville
Buenos Aires (Ar)	María Victoria	Alcaraz	Directora del Centro Cultural Sanmartín, representante de la vicepresidencia de la Comisión de cultura de CGLU
Cultural Development Network - Victoria (Au)	John	Smithies	Director

Genève, Ville de (Ch)	Joëlle	Oudard	Adjointe de direction, Département de la culture
Lille (Fr)	Catherine	Cullen	Adjointe au Maire déléguée à la culture, et vice-présidente de la Commission culture de CGLU
Metropolis (Int)	Agnes	Bickart	Executive Officer
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec	Denis	Lemieux	Conseiller en développement durable
Novi Sad (Sr)	Biljana	Mickov	Project manager in culture
Porto Alegre (Br)	Sergius Antônio	Marsicano Gonzaga	Secretário de Cultura
Québec, Ville de (Ca)	Julie	Lemieux	Adjointe à la cultura
Québec, Ville de (Ca)	Julie	Bérubé	Conseillère en relations
Rencontres, les - Association des villes et des régions de la grande europe pour la culture (Int)	Roger	Tropéano	internationales Président
Reseauculture21.fr (Fr) Sevilla (Es)	Christelle Paz	Blouët Sanchez Zapata	Coordinatrice Directora general del Área de Cultura
Stockholm (Se)	Madeleine	Sjöstedt	ViceMayor, City of Stockholm, and vicepresident of the
Stockholm (Se) Simon Fraser University (Ca)	Madeleine Nancy	Sjöstedt Duxbury	
Simon Fraser University (Ca) Toulouse, Ville de (Fr) UCLG Committee on Social Inclusion and	Nancy Eric	·	and vicepresident of the Committee on culture of UCLG
Simon Fraser University (Ca) Toulouse, Ville de (Fr)	Nancy Eric Eva S Nancy	Duxbury Fourreau	and vicepresident of the Committee on culture of UCLG Project Director Cabinet du Maire